

Le conseil de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds siège en séance ordinaire ce mardi 5 avril 2022 à 19h00 à la salle Amicale.

Sont présents à cette séance :

MADAME : Valérie Gagnon

MESSSIEURS : Richard Lefrançois, Sébastien Grondin René Breton, et Dominic Parent.

Sous la présidence de : M. Marc-André Routhier, maire-remplaçant.

Assiste également à la séance : Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Enregistrement de la séance du conseil
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 1 mars 2022.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Les élus-es municipaux québécois solidaires du peuple Ukrainien
13. Embauche poste greffier-trésorier et chargé de projet
14. Dépôt-Audit de conformité-Transmission des rapports financiers

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. Offre d'emploi au poste de brigadier(e)

TRANSPORT

16. Ouverture des soumissions-Appel d'offres pour l'analyse des matériaux granulaires-travaux de voirie segment 15 et 30
17. Abat-poussière 2022
18. Entretien de la pelouse et des fleurs saison 2022
19. Transport Adapté- autorisation à la MRC des Appalaches pour entreprendre des discussions avec la Ville de Thetford
20. Approvisionnement produits pétroliers
21. Apom Québec-Rencontre annuelle du 9 au 11 juin 2022
22. Soumission pour l'achat d'un coupe herbe

HYGIÈNE DU MILIEU

23. Offre de services-Mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés en 2022
24. Ouverture des soumissions- Appel d'offre pour la collecte, transport et disposition des boues des installations septiques
25. Adoption du règlement 381 concernant la vidange des fosses septiques.
26. Dépôt- bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la du 1 janvier au 31 décembre 2021.
27. Entente avec le Comptoir familial-dépôt de matériel
28. Grosses vidanges printemps 2022-Services sanitaires Denis Fortie

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

29. Embauche- Journal Courrier Frontenac- à partir d'avril 2022
30. Croix-Rouge Canadienne- Entente Services aux sinistrés avril 2022 à mars 2023.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

31. Vente aux enchères -deux (2) terrains résidentiels rue des Prés nord et trois (3) terrains nouveau parc industriel fermeture de la période
32. Demande de Erablière de la Montagne
33. Renouvellement mandat annuel pour le responsable de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment et en environnement
34. Coop habitation-sur le lot 4 449 139-offre de services firme d'arpentage

LOISIRS ET CULTURE

35. Embauche Camp de jour saison estivale 2022
36. Demande de droit de passage de Vélo Québec- lundi 8 août 2022
37. Demande à la Fondation communautaire de Postes Canada-date limite le 8 avril 2022
38. Appel de projets- URLS -date limite le 2 mai 2022
39. Demande pour gratuité salle-Projet Les Arts textiles avec un grand A

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

79-04-22

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL

La séance du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 5 avril 2022 est enregistrée et elle est disponible au public.

ADOPTION DES MINUTES DU 1 MARS 2022

80-04-22

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 mars 2022 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS.

81-04-22

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyée par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	21 338.77\$
Incendie :	11 491.04
Sécurité :	993.42
Voirie :	36 314.46
Hygiène du milieu :	11 987.07
Santé :	4 921.27
Urbanisme :	7 020.45
Loisirs :	8 332.21
Salaires :	14 588.84

TOTAL	116 987.53\$
--------------	---------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES :

82-04-22

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire remplaçant invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Aucun rapport de la MRC est fait compte tenu de l'absence de la mairesse.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Monsieur Richard Lefrançois mentionne les démarches dans le dossier de la Coop d'habitation.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Il a été fait par la directrice générale en l'absence de monsieur Éric Guay responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LES ÉLUS-ES MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN

Attendu que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

Attendu que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

Attendu qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

Attendu que les élus·es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

Attendu que la volonté des élus·es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

Attendu que la volonté des élus·es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

Attendu que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

83-04-22

Il est proposé M. Sébastien Grondin et appuyé par Richard Lefrancois:

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

Que la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

Que la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

Que la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

Que la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mme Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade

de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

EMBAUCHE POSTE GREFFIER-TRÉSORIER ET CHARGÉ DE PROJET

84-04-22 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds embauche monsieur Anthony Cyr au poste de greffier-trésorier / chargé de projet selon les mêmes conditions établies à l'entente de travail.

QUE monsieur Anthony Cyr, greffier trésorier et chargé de projet soit autorisé comme signataire aux comptes bancaires de la municipalité.

QUE monsieur Anthony Cyr, greffier trésorier et chargé de projet soit autorisé à agir à titre de représentant autorisé auprès du ministère du Revenu du Québec.

DÉPÔT-AUDIT DE CONFORMITÉ-TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS

ATTENDU la réception, en date du 14 mars 2022, du rapport d'audit portant sur la transmission du rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en vertu de l'article 86.7 de la Loi sur la Commission municipale;

85-04-22 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

2- D'officialiser le dépôt du rapport d'audit portant sur la transmission du rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation(MAMH) , par la directrice générale et greffière -trésorière;

3- Que ledit rapport soit déposé aux archives de la Municipalité;

4- Que copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Isabelle Gravel, MAP, directrice en audit de la Commission municipale du Québec.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

OFFRE D'EMPLOI AU POSTE DE BRIGADIER(E)

86-04-22 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par Mme Valerie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à une offre d'emploi pour combler le poste de brigadier(e).

QU'elle soit publiée l'offre d'emploi sur le journal Écho, site internet de la municipalité, Facebook municipal.

QUE la période de début de l'emploi soit en mai 2022.

TRANSPORT

OUVERTURE DES SOUMISSIONS-APPEL D'OFFRES POUR L'ANALYSE DES MATÉRIAUX GRANULAIRES-TRAVAUX DE VOIRIE SEGMENT 15 ET 30

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix auprès de trois entreprises compétentes pour réaliser les services de contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de voirie segments 15 et 30;

ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuelle de la municipalité numéro 348 permet notamment à la municipalité de conclure tout contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique selon le seuil prévu au code municipal (121 200 \$);

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un seul prix :

Groupe ABS : 14 501.34 \$ incluant les taxes

ATTENDU QUE la municipalité est satisfaite des prix proposés par ABS en fonction des quantités estimées pour réaliser les tests requis ;

ATTENDU QUE la municipalité peut en conséquence accorder de gré à gré le contrat pour le contrôle des matériaux granulaires ;

87-04-22

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Groupe ABS au montant total de 14 501.34 \$ incluant les taxes sous réserve des quantités réelles des tests à réaliser.

Que la présente résolution confirme le contrat à ABS conditionnellement à la réalisation des travaux des segments 15 et 30.

ABAT-POUSSIÈRE 2022

88-04-22

ATTENDU la demande de prix pour l'achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2022 (quantité prévue de 30 000 litres) ;

ATTENDU QUE les fournisseurs ayant soumis des prix sont :

A) Transport Adrien Roy et Filles inc : chlorure de calcium liquide 35 % : 0.355 \$/ litre

B) Enviro Solutions Canada Inc. : chlorure de calcium liquide 35 % : 0.3376\$/ litre

C) Entreprises Bourget. : chlorure de calcium liquide 35 % : 0.4110 \$/

(Les taxes sont en sus pour les fournisseurs).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'achat soit fait auprès de Enviro SOLUTIONS Canada Inc. au prix de 0.3376\$ du litre pour une dépense maximale de 12 500 \$.

ENTRETIEN DE LA PELOUSE ET DES FLEURS SAISON 2022

89-04-22

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Tristan Morin soit engagé pour

les travaux de la tonte de pelouses et divers travaux au tarif² horaire fixé par le conseil municipal :

² Un document renferme le salaires horaire et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

TRANSPORT ADAPTÉ- AUTORISATION À LA MRC DES APPALACHES POUR ENTREPRENDRE DES DISCUSSIONS AVEC LA VILLE DE THETFORD

CONSIDÉRANT les obligations liées aux articles 48.39 à 48.43 de la Loi sur les Transports entourant le service municipal de transport des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE, historiquement, la Ville de Thetford Mines a toujours été désignée comme ville mandataire par les municipalités composant la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'organiser et de gérer un service de transport pour les personnes handicapées a été délégué à l'organisme Transport adapté de la région de Thetford;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités de la MRC des Appalaches font parties de Transport adapté de la région de Thetford;

CONSIDÉRANT Les évènements des derniers mois qui ont menés à certaines impasses quant à l'offre de service offerts par l'organisme et ce qui est souhaité par différentes municipalités;

CONSIDÉRANT le souhait de travailler en concertation sur le plan régional;

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de parvenir à un consensus quant à l'offre de services;

CONSIDÉRANT QU'avant d'envisager que la MRC déclare sa compétence pour le transport collectif et adapté, les municipalités souhaitent poursuivre les discussions dans le but de maintenir le modèle actuel et trouver une entente qui répondra aux besoins de l'ensemble des municipalités, incluant la ville mandataire;

90-04-22

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par Valérie Gagnon :

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande à la MRC des Appalaches d'entreprendre toutes les discussions nécessaires en son nom afin de parvenir à une entente sur le plan de transport et sur l'offre de services avec la ville mandataire et l'organisme délégué le cas échéant.

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désigne la MRC des Appalaches, en l'occurrence sa préfète et son directeur général, comme porte-parole régional et représentant des 18 municipalités locales afin d'agir à titre d'interlocuteur unique auprès de la ville mandataire.

APPROVISIONNEMENT PRODUITS PÉTROLIERS

ATTENDU QUE la municipalité a été informé de la fermeture de la station-service du village à compter du 29 avril 2022;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de prix pour des équipements de produits pétroliers auprès de trois (3) fournisseurs ;

ATTENDU QUE les fournisseurs ayant soumis des prix pour la location d'un réservoir de 300 gallons pour le diesel, une pompe, un compteur, un adaptateur et filtreur, boyau de service $\frac{3}{4}$ pouce d'une longueur de 20 pieds, une lance automatique, un tuyau de succion, une jauge de 32 pouces, un tuyau évent de 2 pouces galvanisé sont :

91-04-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la location du réservoir de 300 gallons soit faite auprès de Filgo au montant de 299 \$ plus les taxes par année.

QUE madame Sonia Tardif, directrice générale et greffière trésorière soit autorisée comme signataire à l'entente de location avec Filgo (Philippe Gosselin & Associés Ltée).

QUE l'assureur de la municipalité soit informé de la location du réservoir et que la couverture d'assurance soit modifiée si nécessaire.

APOM QUÉBEC-RENCONTRE ANNUELLE DU 9 AU 11 JUIN 2022 À RIVIÈRE DU LOUP

ATTENDU la tenue de la rencontre annuelle de l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal (APOM) du 9 au 11 juin 2022 à Rivière-du Loup ;

ATTENDU QUE le responsable des travaux publics désire participer à ses frais à la rencontre annuelle et qu'il demande que les heures normales de travail lui soient payées ;

92-04-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le responsable des travaux publics soit rémunéré lors de sa participation à la rencontre annuelle de l'APOM.

SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN COUPE HERBE

ATTENDU la demande de prix pour un coupe herbe Echo Modèle SRM2620U avec une garantie limitée du manufacturier de 5 ans au prix de 458.15\$ plus les taxes;

93-04-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'achat soit fait auprès de Mécanique D.G. au montant de 526.76\$ taxes incluses.

HYGIÈNE DU MILIEU

OFFRE DE SERVICES-MESURE D'ACCUMULATION DE BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS EN 2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission # MBO-22-0103 du 13 janvier 2022 d'ÉCHO -TECH par l'entremise de monsieur Didier Thevenard pour des services de mesure d'accumulation de boues dans les étangs de la municipalité ainsi que la rédaction d'un rapport exigé par le ROMAEU au montant forfaitaire de 1850\$ plus les taxes. Les frais de déplacement et de subsistance sont inclus dans le prix si le mandat est réalisé dans le cadre de travaux déjà prévus dans notre secteur.

Sur demande, les échantillons de boues dans les quatre (4) cellules sont selon les coûts prévus dans l'offre de services (frais d'analyse non compris).

94-04-22

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents, accepte la soumission de monsieur Écho-Tech H2-0 au montant forfaitaire de 1850.00\$ plus les taxes.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS- APPEL D'OFFRE POUR LA COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix auprès de trois entreprises compétentes pour réaliser les services de collecte, transport et la disposition des boues des installations septiques de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds ;

ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuelle de la municipalité numéro 348 permet notamment à la municipalité de conclure tout contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique selon le seuil prévu au code municipal (121 200\$);

ATTENDU QUE la municipalité est satisfaite des prix proposés par Services sanitaires Denis Fortier inc en fonction des quantités estimées pour réaliser les travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité peut en conséquence accorder de gré à gré le contrat de la collecte, le transport et la disposition des boues des installations septiques ;

95-04-22

Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Services sanitaires Denis Fortier inc. au montant total de 32 140.11 \$ taxes incluses.

Que la présente résolution confirme le contrat à Services sanitaires Denis Fortier inc. pour la réalisation des travaux de collecte, transport et la disposition des boues des installations septiques de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 381 CONCERNANT LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES.

96-04-22 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 381 concernant la vidange des fosses septiques soit adopté et il l'est.

DÉPÔT- BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021.

97-04-22 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2021.

ENTENTE AVEC LE COMPTOIR FAMILIAL-DÉPÔT DE MATÉRIEL

98-04-22 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité permette aux citoyens de venir déposer des marchandises en bonnes conditions qui ne se servent plus (exemple : vêtements, chaussures, vaisselles, jouets, articles de sports, appareils électroniques) au garage municipal le 6 juin prochain afin que le Comptoir familial de Thetford Mines puisse venir récupérer la marchandise.

QUE l'offre aux citoyens soit annoncée dans le journal les Échos de Leeds.

GROSSES VIDANGES PRINTEMPS 2022-SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER

99-04-21 Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les gros rebuts soient transportés au centre de tri de Services Sanitaires Denis Fortier LE 17 juin 2022 au coût de 121.50 \$ plus les taxes par tonne.

QUE seuls les objets prévus dans l'annonce des Échos de Leeds, éditions de avril, mai et juin.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

EMBAUCHE- JOURNAL COURRIER FRONTENAC- SECTEUR CENTRE DU VILLAGE

100-04-22 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par Mme Valerie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Olivier Pomerleau résidant au 125 rue Bellevue nord ;soit engagé pour la distribution du journal Courrier Frontenac dans le secteur du centre du village selon le taux hebdomadaire fixé par le conseil municipal.

CROIX-ROUGE CANADIENNE- ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS AVRIL 2022 À MARS 2023.

101-04-22 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge

canadienne en s'engageant à verser une contribution annuelle de 170 \$ pour la période de avril 2022 à mars 2023.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES – DEUX (2) TERRAINS RÉSIDENTIELS RUE DES PRÉS NORD ET TROIS (3) TERRAINS AU NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

A) FERMETURE DE LA PÉRIODE

102-04-22

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ordonne que la période de vente aux enchères pour les terrains résidentiels et commerciaux disponibles soit fermée.

B) OUVERTURE DE LA PÉRIODE

ATTENDU QUE le nouveau développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord (2 terrains);

ATTENDU QUE le nouveau développement pour 3 terrains commerciaux disponibles ;

ATTENDU les cinq (5) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouveaux commerces dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

103-04-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposée par MME Valerie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 6 avril 2022 10h00** pour la vente de ces deux (2) terrains résidentiels et des trois (3) terrains commerciaux;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'UN avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 27 avril 2022, 16h00.**

DEMANDE DE ERABLIÈRE DE LA MONTAGNE

Les propriétaires de l'immeuble situé au 1020 route 269 sud demande à la municipalité d'intervenir auprès de la MRC des Appalaches afin qu'un îlot déstructuré soit établi dans leur secteur afin de permettre la construction d'une seconde résidence sur le lot numéro 4 448 847.

-La municipalité va transmettre le projet d'Érablière de la Montagne à la MRC des Appalaches et un suivi sera fait par la suite auprès du demandeur.

RENOUVELLEMENT MANDAT ANNUEL POUR LE RESPONSABLE DE L'URBANISME ET INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

104-04-22

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la nomination de monsieur Dominic Paradis à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement soit renouvelée selon les mêmes conditions incluant une indexation de 3,4 % sur la rémunération et que le mandat se renouvelle automatiquement les années suivantes à moins d'un avis de 4 semaines de la part de l'une ou l'autres des parties.

COOP HABITATION-SUR LE LOT 4 449 139-OFFRE DE SERVICES FIRME D'ARPENTAGE

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'informations sur la faisabilité d'un projet de coop d'habitation sur le lot 4 449 139 (terrain vacant près du site Patrimonial) ;

105-04-22

Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate la firme d'arpentage Ecce Terra de Thetford Mines pour obtenir un croquis d'implantation de résidences uni modulaires sur le terrain vacant portant le numéro de lot 4 449 139.

LOISIRS ET CULTURE

EMBAUCHE CAMP DE JOUR SAISON ESTIVALE 2022

ATTENDU QUE les postes d'animateurs(trices) sont à combler pour la saison estivale 2022;

106-04-22

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin résolu à la majorité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour au tarif² horaire fixé par le conseil municipal et qu'une offre d'emploi soit publiée pour le poste vacant :

Pénélope Breton, animatrice.
Madison Gagnon, animatrice
Clara Malette, animatrice
Ashley Powell, animatrice
Charles Bolduc, animateur

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DE VÉLO QUÉBEC- LUNDI 8 AOÛT 2022

ATTENDU QUE Vélo Québec demande à la municipalité le passage de 1500 cyclistes, sur son territoire en date du lundi 8 août 2022;

ATTENDU QUE Vélo Québec demande l'autorisation d'utiliser le mobilier (poteaux, lampadaires, clôtures) pour y accrocher ses panneaux de signalisation de coroplaste (1,5' x 2') sur le réseau routier de la municipalité touchée par les parcours empruntés par les cyclistes. Les panneaux seront installés par Vélo Québec la veille du début de l'évènement et seront récupérés dès le 8 août après le passage des derniers cyclistes.

ATTENDU QUE la municipalité doit indiqué à Vélo Québec si des travaux sont prévus sur les tronçons de parcours dans les limites de son territoire , lors du passage des cyclistes.

107-04-22 Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte les demandes de Vélo Québec pour la 28 ième édition du Grand Tour le 8 août 2022.

DEMANDE À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DE POSTES CANADA-DATE LIMITE LE 8 AVRIL 2022

108-04-22 Proposé par M. René Breton et appuyée par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds :

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de déposer une demande d'aide financière à la Fondation communautaire de Postes Canada pour des nouveaux équipements à installer dans la future bibliothèque

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse, et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale greffière-trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à la demande pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

APPEL DE PROJETS- URLS -DATE LIMITE LE 2 MAI 2022

109-04-22 Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de déposer une demande d'aide financière à l'URLS pour l'achat d'un foyer extérieur pour rendre plus attrayant le parc en arrière de l'école.

DEMANDE POUR GRATUITÉ SALLE-PROJET LES ARTS TEXTILES AVEC UN GRAND A

110-04-22 Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la demande de gratuité pour la salle Amicale pour la tenue du projet <<Les arts textiles avec un grand A>> pour la période du 19 avril au 15 juin 2022 environ.

LEVÉE DE LA SÉANCE

111-04-22 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h16.

Marc-André Routhier
Maire-remplaçant

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Marc-André Routhier, maire remplaçant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Marc-André Routhier
Maire remplaçant

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière -trésorière